

CIRCUIT DES MEETINGS D'OCCITANIE 2017

Règlement

- ❖ Composition de chaque famille
 - **Sprint – Haies**
 - 100 – 200 – 400 – 100 Haies – 110 Haies – 200 Haies – 400 Haies
 - **½ Fond - Marche**
 - 800 – 1000 – 1500 – 2000 – 3000 – 5000 – 3000 Steeple
 - 3000 Marche Féminine – 5000 Marche Masculin
 - **Sauts**
 - Hauteur – Perche – Longueur – Triple Saut
 - **Lancers**
 - Poids – Disque – Marteau – Javelot
 - **Epreuves Combinées**
- ❖ Dotations par la Ligue d'Athlétisme d'Occitanie :

Dotation pour chaque famille, en féminine et masculine, et pour chaque catégorie soit 40 personnes récompensées :

 - **Part Familles :**
 - 1er(e) : 450 €, 2ème : 280 €, 3ème 170 €, 4ème 110 €, 5ème : 80 €
 - **Cadets :**
 - Si aucun cadet n'entre dans les 5 premiers au classement final, le meilleur cadet de chaque catégorie se verra attribué une dotation correspondant à la dotation du cinquième (80€).
- ❖ La remise des récompenses se fera à l'issue de la saison sportive lors de la Soirée des Champions.
- ❖ Le calcul des points sera effectué à la table hongroise.
- ❖ Une seule cotation par meeting et par famille sera prise en compte.
- ❖ Le classement sera établi sur les 3 meilleures performances dans la même famille réalisées sur 3 meetings différents auxquelles sera ajoutée la meilleure des performances de la même famille réalisée lors des Championnats Régionaux (compétition obligatoire). Dans la mesure du possible, chaque épreuve sera présente lors de 6 meetings.
 - ❖ Pour les Epreuves Combinées, il sera pris en compte 3 journées ; les athlètes pouvant participer aux championnats départementaux organisés (CDA 31/32/82 les 22 et 23 avril à Toulouse - CDA 81 les 29 et 30 avril à Carmaux - CDA 66/11 les 22 et 23 avril à Perpignan - CDA 30/34 les 22 et 23 avril à Vergèze).
 - ❖ Il n'y a pas d'épreuve spécifique aux catégories Cadet et Junior, Féminines ou Masculines. Cependant les planches de saut, la hauteur des obstacles pour les courses de Haies, et les engins de lancer seront ceux correspondant à la catégorie de l'athlète.
- ❖ Pour figurer au classement du Circuit Régional des Meetings d'Occitanie, il faut être licencié «Compétition» dans un club d'Occitanie.
- ❖ La participation aux Championnats Régionaux est obligatoire pour apparaître au classement du Circuit Régional des Meetings.

Horaires

Meetings ouverts uniquement aux CA-JU-ES-SE-MA (Certaines organisations proposent une participation ponctuelle sur des épreuves spécifiques pour les PO-BE-MI / voir horaires ci-après).

Engagements sur le site : <http://engagements.lmpa.net>

Sur les horaires, les épreuves prises en compte dans le Circuit Régional des Meetings d'Occitanie sont en **Gras**.

Dérogations :

Elles ne concerneront que les athlètes retenus en sélection nationale le même jour où à proximité (appréciation de la CSO) d'une épreuve du Circuit.